



# Conditions particulières de l'offre SeedBox applicables à partir du 01/05/2018

## ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de vente et d'utilisation ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles PulseHeberg SAS s'engage à maintenir sur sa plate-forme, la seedbox du Client.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

## ARTICLE 2 : MOYENS

Dans le cadre de la fourniture du Service, PulseHeberg SAS met à la disposition du Client une seedbox disposant de ressources dédiées : espace disque et des ressources partagées : connectivité réseau.

En raison de la haute technicité du Service, PulseHeberg SAS ne saurait être soumise à ce titre qu'à une obligation de moyen.

La plate-forme serveur PulseHeberg SAS où sera installé la seedbox est accessible pour le Client ainsi que pour le grand public par l'intermédiaire du réseau Internet.

## ARTICLE 3 : SUPPORT TECHNIQUE

Pour tout dysfonctionnement notable, il est nécessaire d'envoyer un message au support via le dashboard client disponible à cette URL : <https://www.my-seedbox.com/login>

Les réseaux sociaux ou encore les emails n'étant pas des plateformes de support technique officiel, les messages postés sur ce dernier ne pourront en aucun cas engager PulseHeberg SAS.

## ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION DES SERVICES

PulseHeberg SAS propose différentes configurations pour le service Seedbox.

Dès lors que PulseHeberg SAS décidera de la validation de la commande de manière automatisée ou manuellement le client recevra les identifiants par email.

Le serveur hôte et la seedbox sont la propriété de PulseHeberg SAS, en aucun cas ils n'appartiennent au client.

Le Client est le seul responsable de l'utilisation et configuration de sa seedbox.

Le Client s'engage à respecter la législation en vigueur en ce qui concerne l'utilisation de sa seedbox.

PulseHeberg SAS se charge de l'administration des serveurs hôtes sur lesquels les seedbox sont installés.

Concernant la seedbox :

Le Client confirme accepter la possibilité pour PulseHeberg SAS pour filtrer ou brider la connexion des seedbox pour des raisons de sécurité et de maintien de la prestation.

Sur simple demande depuis son dashboard, le Client peut demander à passer à une offre supérieure.

La bande passante proposée sur l'offre seedbox n'est pas garantie. Le trafic n'est pas limité, cependant des limites de types software afin de lutter contre l'utilisation du réseau à des fins de piraterie peuvent être mises en place.

PulseHeberg SAS se réserve la possibilité de limiter ou restreindre certaines fonctionnalités de la seedbox afin de garantir la sécurité de son Infrastructure.

Le Client s'engage à utiliser le Service en bonne intelligence.

## **ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE PulseHeberg SAS**

PulseHeberg SAS s'engage à :

- Assurer l'administration des serveurs hôtes, de les maintenir en état de fonctionnement dans la limite des capacités de PulseHeberg SAS.
- Afin de maintenir une infrastructure performante et fiable, PulseHeberg SAS se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à des opérations de maintenances majeures ou mineures. Le client en sera alors averti, soit par email, soit via les réseaux sociaux, soit via l'état du réseau

## **ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DE PulseHeberg SAS**

La responsabilité PulseHeberg SAS ne pourra être remise en cause en cas de :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du Client ou d'un tiers sur lequel PulseHeberg SAS n'a aucun pouvoir, non-respect des conseils donnés ;
- Force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté ;
- Divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client ;
- Mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa Clientèle ;
- Destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées ;

PulseHeberg SAS se réserve le droit d'interrompre le Service, si ce dernier constitue un danger pour l'infrastructure.

PulseHeberg SAS s'engage à en rétablir l'accès sous réserve que le Client procède aux interventions de correction requises.

En cas de manquement répété ou d'une particulière gravité, PulseHeberg SAS se réserve le droit de ne pas remettre en service la seedbox du client.

PulseHeberg SAS ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur la seedbox du client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

PulseHeberg SAS n'effectue aucune sauvegarde des données stockées sur la seedbox du client.

## **ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT**

Le Client s'engage à fournir des coordonnées valides permettant son identification : Nom, Prénom, organisation le cas échéant, Adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique.

PulseHeberg SAS se réservant la possibilité de demander des justificatifs, sans réponse de la part du client sous 72H, une suspension peut être mise en place et ceci peut entraîner des coûts de remise en service.

Le Client a la qualité d'hébergeur au sens des dispositions de l'article 6-I-2 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 en ce sens « qu'il assure, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ».

Le Client s'engage à s'acquitter de toute licence qui s'impose s'il a recours à des logiciels tiers lors de l'utilisation du Service.

Dans ces hypothèses, PulseHeberg SAS se réserve le droit de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages intérêts auxquels PulseHeberg SAS pourrait prétendre.

## **ARTICLE 8 : DUREE DU CONTRAT ET RENOUVELLEMENT DU SERVICE**

Par défaut, le service a pour durée celle prévue à la commande et figurant sur la facture remise par PulseHeberg SAS pour le service du client.

## **ARTICLE 9 : RETRACTATION**

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, et notamment aux articles L221-28 1° et L221-28 3 :

Le Client bénéficie d'un droit de rétractation. Il peut exercer ce droit, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, dans un délai de quatorze (14) jours à compter du lendemain de sa commande.

Le Client doit exercer son droit de rétractation avant l'expiration du délai précité en adressant par courrier recommandé à PulseHeberg SAS - 55 avenue des champs Pierreux - 92000 Nanterre le formulaire de rétractation en annexe en joignant un RIB.

Le client bénéficiera alors d'un remboursement au pro-rata temporis des jours restants sur la prestation concernée par la rétractation.

## **ARTICLE 10 : CONFIDENTIALITÉ ET AUTRES**

Les données disponibles dans les répertoires restent confidentielles. PulseHeberg SAS s'engage à ne pas les divulguer.

Toutefois, sur réquisition judiciaire, PulseHeberg SAS sera contraint de fournir aux autorités légales les informations désirées.

# Formulaire de rétractation

À l'attention de **PulseHeberg SAS - 55 avenue des champs Pierreux - 92000 Nanterre - France** :

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse email du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.